

ÉTENDUE DES COUVERTURES DES CONTRATS DE SERVICES RENAULT

Ce tableau vous donne un aperçu des éléments couverts par les contrats de services Renault. Pour en connaître l'étendue exacte, référez-vous aux conditions générales de chaque contrat.

	My Warranty Business	My Warranty	EASYcare
Extension de garantie			
Défaillances du groupe motopropulseur (moteur, boîte de vitesse, etc.)	●	●	●
Défaillances mécaniques		●	●
Défaillances électroniques		●	●
Défaillances électriques		●	●
Assistance			
24h/24 et 7j/7		●	●
Dépannage/Remorquage dans le garage Renault de votre choix		●	●
Prestations complémentaires (hébergement, poursuite du voyage ou retour au domicile)		●	●
Véhicule de remplacement		●	●
Entretien			
Vidange de l'huile			●
Bougies d'allumage			●
Courroie d'accessoires et de distribution			●
Filtre à air, à carburant, d'habitacle et à huile			●
Huile de boîte de vitesses et de pont arrière			●
Liquide de frein et de refroidissement			●
Poulie filtrante			●
Vérification des garnitures de frein			●
Pièces d'usure			
Amortisseurs (avant et arrière)			●
Balais d'essuie-glace			●
Batterie			●
Bougies de préchauffage			●
Plaquettes de frein (avant et arrière)			●
Disques de frein (avant et arrière)			●
Filtre à particules			●
Garnitures de frein (arrière)			●
Ampoules et lampes			●
Pot catalytique			●
Embrayage			●
Échappement			●
Pot de détente et silencieux			●